

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate



## **Investissement de 770 000 \$ pour les arts et les lettres en Abitibi-Témiscamingue**

**Rouyn-Noranda, le 7 août 2024** – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les MRC d'**Abitibi**, d'**Abitibi-Ouest**, de la **Vallée-de-l'Or** et de **Témiscamingue**, ainsi que la **Ville de Rouyn-Noranda**, avec la collaboration du **Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT)**, annoncent aujourd'hui la signature de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 385 000 \$, investi par les partenaires, pour un total de 770 000 \$. Ce montant, réparti sur trois ans (2024-2027), assure la mise en œuvre du Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue, qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

*« Par cette contribution financière, le monde municipal vient renouveler son engagement envers le milieu culturel régional. Le dynamisme d'une région et de ceux qui l'habitent s'exprime de différentes façons et la culture est, sans aucun doute, un outil tout indiqué pour témoigner de l'énergie et de la créativité qui nous animent. C'est donc avec une grande fierté que nous collaborons avec le CALQ et le CCAT, afin de soutenir les initiatives artistiques sur les 5 territoires de notre magnifique région. »*

**– Jaclin Bégin, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.**

*« Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires signataires de cette nouvelle entente. Nous partageons tous une même vision dans laquelle notre soutien aux arts et aux lettres permet de valoriser le vaste territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et d'enrichir le quotidien de ses citoyennes et citoyens d'une manière unique et inspirante. »*

**– Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ.**

*« Cette entente de partenariat illustre l'importance de la concertation régionale pour soutenir notre milieu artistique. Les artistes et artisan-e-s de l'Abitibi-Témiscamingue enrichissent notre vie sociale, économique et culturelle, et nous sommes fiers de renforcer notre engagement envers eux. »*

**– Louis-Eric Gagnon, président du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.**

## Appel à projets

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes, les écrivaines et les écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le 30 octobre 2024.

## Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails au sujet du Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

### Artistes, écrivaines et écrivains professionnels:

[Création, production et rayonnement](#)

[Mobilité](#)

### Organismes artistiques professionnels:

[Production, diffusion, promotion et consolidation](#)

[Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

## Aide aux artistes et aux organismes

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue se prépare à organiser une tournée régionale pour présenter le Programme de partenariat territorial. Les dates et les lieux de ces rencontres seront annoncés prochainement sur ses différentes plateformes.

En parallèle, une [formation](#) et un [webinaire](#) seront proposés au début du mois de septembre pour aider les artistes et organismes à préparer leur dossier. Ces sessions fourniront des informations sur les critères du programme et des conseils pratiques pour optimiser les demandes.

Pour toute question ou besoin d'assistance supplémentaire, il est possible de joindre Patricia Bédard, agente de soutien aux membres du CCAT, par courriel à [soutien@ccat.qc.ca](mailto:soutien@ccat.qc.ca) ou par téléphone au 819-764-9511, poste 5.

## Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue

Géré par le CALQ, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes, des écrivaines et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur ainsi qu'à soutenir des projets de création, de production, de promotion et/ou de diffusion écoresponsables.

- 30 -

### Source:

Camille Dallaire  
Agente de communications  
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue  
819-764-9511 poste 9  
[communication@ccat.qc.ca](mailto:communication@ccat.qc.ca)  
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

### Renseignements:

Karine Côté  
Conseillère en communication  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
1 800 608-3350  
[karine.cote@calq.gouv.qc.ca](mailto:karine.cote@calq.gouv.qc.ca)  
Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)